

<https://lyc-careme-savigny-77.fr/spip.php?article208>



Bourse nationale 2024-2025 : Point de situation au 02/09/2024

- L'établissement - Les actualités administratives - Le Programme des Opérations de Rentrée 2024 -



Date de mise en ligne : lundi 2 septembre 2024

Copyright © Lycée Antonin Carême - Tous droits réservés

A l'attention des parents d'élèves du lycée Antonin Carême,

Pour l'année scolaire 2024-2025, la **campagne de bourses de lycée est ouverte du 1er septembre 2024 au 17 octobre 2024 inclus**.

Les responsables d'élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou de la réinscription de leur enfant au lycée Antonin Carême sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024 ainsi que lors des rentrées scolaires suivantes.

Pour les responsables d'élève **qui n'ont pas consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou de la réinscription de leur enfant au lycée Antonin Carême**, il est possible depuis le **1er septembre 2024 et jusqu'au 17 octobre 2024** :

- **d'effectuer une demande de bourse en ligne,**
- **de déposer au lycée une demande de bourse via le formulaire Cerfa** à retirer auprès du secrétariat des élèves.

Vous trouverez ci-dessous :

- Un document d'information qui décrit les éléments indispensables pour faire la demande de bourse en ligne et les principales étapes de la démarche.

https://lyc-careme-savigny-77.fr/sites/lyc-careme-savigny-77.fr/IMG/jpg/bn_vgn.jpg

- Un tutoriel vidéo de **connexion au portail Scolarité Services** avec un compte Educonnect ou France Connect
- Un tutoriel vidéo qui simule une **demande de bourse en ligne** après connexion via le compte Educonnect ou via France Connect

Accédez à la plateforme Scolarité Service en cliquant sur l'image ci-dessous :

https://lyc-careme-savigny-77.fr/sites/lyc-careme-savigny-77.fr/local/cache-vignettes/L130xH65/logo_ss-2-8c23c.jpg

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin de précisions, le secrétariat des élèves du lycée et l'assistante sociale se tiennent à votre disposition.